



EuroCosmos

Eurocosmos
Simulation des institutions de l'UE
du 14 au 16 avril 2023



Photo de l'édition 2016 d'Eurocosmos © SciencesPo

OFAJ
DFJW

Financé par la
cvec


RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*



ville de
Nancy,

SciencesPo
CAMPUS DE NANCY

La Région
Grand Est



JEUNES
EUROPÉENS
LORRAINE

FONDATION ROBERT
SCHUMAN

1) Programme prévisionnel de l'évènement

Vendredi 14 avril - Grands salons de l'Hôtel de ville de Nancy	
20h15	<p>Début de la cérémonie d'ouverture avec mots de bienvenue</p> <p>Prestation musicale de la chorale du campus européen franco-allemand de Nancy</p>
20h30-21h30	<p>Table ronde avec des personnalités politiques et experts européens, et échange avec les participants.</p> <p>Avec : -Mme Katarina BARLEY, vice-présidente du Parlement européen.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mme Gwendoline DELBOS-CORFIELD, Vice-présidente du groupe des Verts au Parlement européen - Mme Nathalie LOISEAU, Présidente de la sous-commission "sécurité et défense" du Parlement européen, ancienne ministre chargée des Affaires européennes - M. Olivier Rozenberg, professeur associé au Centre d'études européennes et de politique comparée de Sciences Po, Président du Comité scientifique de Nancy - M. Niccolo BIANCHINI, responsable des Études auprès de la fondation Robert Schuman
21h30	Buffet

Samedi 15 avril -Campus de Sciences Po Nancy	
9h	Petit déjeuner
9h30	<p>Ouverture en plénière avec mot de bienvenue, programme du jour et rapide rappel du fonctionnement du triangle institutionnel de l'UE</p> <p>Puis répartition dans les différents comités</p>
10h-11h	<p>La proposition de la Commission est transmise en même temps au Parlement et au Conseil : le Commissaire européen présente l'esprit général du texte.</p>



	Puis position papers : chaque député / ministre expose à tour de rôle en 2 min max sa position générale vis-à-vis du texte.
11h-11h15	Pause-café (forum)
11h15-13h00	<p>Temps de débat informel au sein de chacune des commissions / formations pour discuter de possibles amendements. Rédaction des premiers amendements.</p> <p>Désignation de rapporteurs qui exposent en 2 min max leur proposition d'amendement à l'ensemble de la commission, et répondent aux éventuelles questions de leurs collègues.</p> <p>Navette des propositions d'amendements entre Conseil et Parlement pour que l'autre organe en prenne connaissance.</p>
13h00-14h00	Pause déjeuner (forum)
14h-15h	Députés / ministres prennent connaissance de l'ensemble des amendements proposés par l'autre organe, puis temps de débats informels pour en discuter au sein de chaque commission / formation.
15h-15h45	<p>Echanges informels « trilogues » : l'ensemble des députés et des ministres de chacune des commissions se retrouvent ensemble pour négocier de manière informelle. Les commissaires européens sont également présents.</p> <p>Le but du trilogue, moment d'échanges informel entre Parlement, Conseil et Commission est de réussir à parvenir à trouver des compromis entre ces trois institutions.</p>
15h45-16h	Pause-café (forum)
16h00-17h30	<p>À la suite du trilogue, possibilité de rajout d'amendements, fruits des négociations avec l'autre institution.</p> <p>Une fois tous les amendements passés en revue et débattus, alors passage au vote. L'amendement doit obtenir la majorité absolue des suffrages pour être validé.</p>



	Une fois que tous les amendements ont été soumis au vote, alors le président de séance clôt la journée de travail. C'est la <u>fin de la première lecture !</u>
--	--

Dimanche 16 avril - Campus de Sciences Po Nancy	
9h30	Petit déjeuner
10h	Ouverture en plénière avec programme du jour puis répartition dans les différents comités
10h-11h30	<p>Chacune des commissions / formations prennent connaissance des votes de la veille de l'autre organe. Puis :</p> <ul style="list-style-type: none">• <u>Au sein du Conseil</u> : <ol style="list-style-type: none">1) Temps débat informel jusqu'à 10h30 : les ministres peuvent se concerter entre eux pour discuter du vote de l'autre organe. Le but pour le Conseil est de comparer les deux versions du texte, la sienne et celle du Parlement, et de réussir à en faire la synthèse.2) Puis temps formel jusqu'à 11h30 : chaque ministre dispose d'1 min 30s pour présenter leur amendement, puis répondre aux éventuelles questions sur ce dernier. Une fois le débat clôt, on procède au vote à la majorité absolue. <ul style="list-style-type: none">• <u>Pendant ce temps au sein du Parlement</u> : <ol style="list-style-type: none">1) Jusqu'à 10h30, temps d'échange informel au sein des commissions PAR GROUPE POLITIQUE pour faire le point sur le vote de l'autre organe, et désigner un rapporteur qui rendra compte des travaux de sa commission respective lors de la réunion politique avec l'ensemble des députés de son groupe à partir de 10h30.2) Puis réunion des groupes politiques jusqu'à 11h30 : Chaque rapporteur désigné pour chacune des 3 commissions fait un état des lieux sur sa commission pour que l'ensemble des députés soient au courant.
11h30-11h45	Pause-café



11h30-13h	<ul style="list-style-type: none">• <u>Au sein du Parlement :</u> Chacune des commissions du Parlement atteste de la réception du document final de directive modifiée par le Conseil. <p>1) Jusqu'à 12h15, les députés disposent d'un temps d'échange libre entre eux pour réagir au texte qu'il leur vient du Conseil, et réfléchir aux amendements qu'ils voudraient apporter au texte.</p> <p>2) A partir de 12h30 : chacun des députés communique au président de séance son amendement.</p> <ul style="list-style-type: none">• <u>Pendant ce temps au sein du Conseil :</u> Réunion informelle des ministres qui se retrouvent selon leur nationalité. Avant la plénière, ils font le point sur la position respective de leur pays sur les différents sujets.
13h-14h	Pause-déjeuner
14h-15h	<p>Début de la session plénière présidée par un eurodéputé.</p> <p><u>Vote final des amendements sur la directive sur l'énergie :</u></p> <p>Chaque député dispose de 1 min 30 s pour présenter l'amendement. Des oppositions peuvent ensuite s'exprimer. A la suite de quoi on procède au vote à la majorité absolue.</p> <p>A la fin du vote de tous les amendements, un député par groupe politique donne avis sur l'ensemble de la directive avec ses modifications.</p> <p>Après ces prises de parole, on procède au vote final du texte dans son ensemble.</p> <p>A la suite de quoi la formation énergie du Conseil se retire pour délibérer et se prononcer sur le texte qu'il valide ou non à la majorité qualifiée des suffrages.</p>
15h-16h	<p><u>Vote final des amendements sur la directive sur les frontières (en anglais) :</u></p> <p>Même déroulé que pour la directive précédente.</p>



16h- 16h15	Pause-café
16h15- 17h15	<p>Reprise de la plénière : annonce du vote du Conseil pour ses formations énergie et frontières.</p> <p><u>Vote final des amendements sur la directive sur l'Europe de la Défense :</u></p> <p>Même déroulé que pour les directives précédentes.</p> <p>Le président de séance ferme la plénière. Annonce des résultats du vote du Conseil sur la directive défense.</p>
17h30	Mot de clôture